

Délégation Territoriale de MEURTHE-ET-MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 57 29 02 39

Destinataire(s) :

GRAND LONGWY AGGLOMERATION

MAIRIE DE HERSERANGE

VEOLIA EAU

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

GR LONGWY AGGLO-VEOLIA

Commune de : HERSERANGE

Prélèvement et mesures de terrain du **30/05/2023 à 11h10** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Nom et type d'installation : RESEAUX HERSERANGE (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU HERSERANGE CENTRE - 175 rue paris robinet cuisine

Code point de surveillance : 0000001054 Code installation : 000699 Type d'analyse : D1D2

Code Sise analyse : 00159793 Référence laboratoire : LSE2305-22636 Numéro de prélèvement : 05400159805

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour les paramètres analysés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

(PLV-05400159805 - page : 1)

Nancy, le 1 juin 2023

Pour la Directrice Générale,
Le délégué territorial

Joan ORCIER

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Analyse laboratoire

Analyse laboratoire			Limites de qualité		Références de qualité	
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
	Oligo-éléments et micropolluants minéraux					
Nickel	<5	µg/L		20,0		
Cuivre	0,017	mg/L		2,0		1,0
Plomb	<2	µg/L		10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1